



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal,

- ENTEND une déclaration de monsieur Alexandre MAHOUDEAUX en hommage aux victimes des attentats terroristes.
- OBSERVE une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 15 janvier 2016 à Ouagadougou au Burkina Faso et en hommage à monsieur Julien INGELAERE, président de l'amicale des anciens combattants et victimes de guerre, décédé le 17 janvier 2016.
- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 26 novembre 2015 – **A L'UNANIMITE**
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- EST INFORME du dépôt d'une question d'actualité qui sera abordée en fin de conseil.
- APPROUVE la modification des articles 3, 5, 16 et 19 du règlement intérieur du Conseil Municipal fixant une nouvelle organisation pour les demandes de précisions sur les décisions du Maire et le traitement des dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal – **A LA MAJORITE**
- FIXE pour 2016 la rémunération des agents recenseurs à 6,01€ la feuille de logement avec une indemnité de 61€ pour frais de déplacement engagés – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE de créer, à compter du 1<sup>er</sup> février 2016, 2 postes de Brigadier, catégorie C, filière Police municipale, à temps complet – **A LA MAJORITE**
- DESIGNNE madame Chantal BAGGIO, adjointe au Maire chargée des Ressources Humaines, Affaires générales et Sociales et Solidarités, en qualité de titulaire, et monsieur Jean-Pierre HARDY, adjoint au Maire en charge des Travaux et Entretien de la Ville, en qualité de suppléant, pour siéger au sein du collège des représentants des collectivités territoriales de la Conférence Intercommunale du Logement de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNNE monsieur Thibault HUMBERT, maire, en qualité d'élu référent, et madame Stéphanie SAVILL, en qualité d'agent référent, pour siéger au sein du collège des représentants des collectivités territoriales du Conseil Local de Santé Mentale de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE de rembourser les frais avancés par madame Monique MERIZIO, adjointe au Maire chargée des affaires économiques et relations extérieures, lors du déplacement à Munster dans le cadre du jumelage – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la ville d'Eragny-sur-Oise à la ville de Jouy-le-Moutier pour la mise en œuvre du projet de déploiement de la vidéo-protection et AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents – **A LA MAJORITE**
- APPROUVE le rapport d'activités de l'année 2014 du Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Téléphoniques et Electricité de la Région de Conflans et Cergy – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le transfert de la compétence obligatoire en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 – **A L'UNANIMITE**

- EMET un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la Société Laboratoires Clarins, en vue d'obtenir la régularisation administrative, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, pour les sites qu'elle exploite à Pontoise et Osny – **A L'UNANIMITE**

- FIXE pour l'année scolaire 2015-2016, le montant des subventions accordées aux écoles élémentaires pour favoriser le départ de classes découvertes, pour un montant total de 18 542,50 € – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention d'objectif et de financement « Prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement » pour la période 2015-2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'application des plafonds et planchers des participations familiales tel que définis par la Caisse nationale d'allocations familiales pour l'année 2016 pour les tarifs d'accueil Petite enfance – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de son dispositif de soutien à la lecture publique et à en percevoir les montants – **A L'UNANIMITE**

- REpond à la question d'actualité déposée par le groupe « Un Cœur pour Eragny »

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 40.

Etaients présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Frédéric PARENT, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Alain GAUDISSIABOIS, Frédéric TOURNERET, Aurélie LEBRUN, Alexandre KARADJINOV, Jérôme GONTIER, Elodie SPRINGER, Virgile EDRAGAS (jusqu'à 21h25), Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Yannick TOUCHET, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS (à partir de 21h25)

Absents :

- Monsieur Stéphane CAPDET

Madame Aurélie LEBRUN a été désignée comme secrétaire de séance.